

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abdelhafid Boussouf-Mila

Faculté des lettres et des langues
Département des lettres et des langues étrangères –français-

✚ Niveau : Master I / SDL
✚ Matière : Lexico-sémantique
✚ Enseignant : Dr. AZZOUZI. Tarek
✚ Semestre : 2
✚ **COURS**

Année universitaire : 20025/2026

COURS :1 - Langue, lexique et signe

✚ Objectifs de l'enseignement :

- **Compréhension** du système linguistique : amener les étudiants à comprendre la langue comme un ensemble organisé de signes (selon la perspective saussurienne) et à distinguer ses composantes (langue, parole, signe, valeur).
- **Distinction lexicale / vocabulaire** : aider à différencier le lexique comme ensemble théorique et structuré des mots disponibles dans une langue, du vocabulaire comme ensemble d'unités mobilisées par un individu ou un groupe.
- **Initiation à la lexicologie** : présenter la lexicologie comme champ d'étude portant sur la structure, l'histoire et le fonctionnement des mots, en lien avec d'autres disciplines (morphologie, sémantique, sociolinguistique).
- **Ouverture** sur des approches complémentaires : montrer que l'étude du lexique ne se limite pas à un inventaire mais peut s'appuyer sur l'histoire, la variation sociale, la culture, et les pratiques langagières.
- **Pratique analytique** : donner aux étudiants la capacité de décrire et d'analyser un mot, une famille lexicale ou un réseau sémantique en utilisant des outils adaptés.

□ Introduction

L'étude du langage humain amène à distinguer plusieurs niveaux d'analyse : la phonétique, la morphologie, la syntaxe, la sémantique et le lexique. Parmi ces domaines, la question du lexique occupe une place particulière car elle touche directement aux mots que nous employons au quotidien, à leur organisation et à leur évolution.

La langue n'est pas une simple liste de mots disponibles à tout moment. Elle constitue un système complexe, structuré et partagé par une communauté. L'unité de base de ce système est le **signe linguistique**, tel qu'il a été conceptualisé par Ferdinand de Saussure. Ce dernier propose d'étudier la langue comme un système où chaque élément prend sens par ses relations avec les autres.

Dans ce cours, nous allons donc :

- Comprendre comment la langue fonctionne comme un système de signes,
- Distinguer le vocabulaire (usage individuel) du lexique (ensemble global),
- Présenter la lexicologie comme champ scientifique,
- Illustrer par des exemples,
- Proposer enfin une série d'exercices avec corrigés, pour mettre en pratique les notions abordées.

1. La langue comme système de signes

1.1 Définition de la langue

La langue peut être vue comme un ensemble de conventions partagées par une communauté. Elle ne se réduit pas à une somme de mots mais comprend un agencement de sons, de règles grammaticales, de significations et de pratiques sociales.

Exemple : en français, l'ordre des mots impose que l'on dise « Le chat mange la souris » et non « Chat la souris mange ». Ce simple **exemple** montre que la langue fonctionne selon un système contraignant.

1.2 Le signe linguistique

Ferdinand de Saussure a défini le signe comme une entité à deux faces :

- **Le signifiant** : la forme matérielle (orale ou écrite) d'un mot, par exemple [arbr] ou « arbre »,
- **Le signifié** : le concept mental associé, ici l'idée générale d'un arbre.

Ces deux dimensions sont liées dans l'esprit des locuteurs. L'objet réel, qu'il soit un chêne ou un palmier, appartient au monde extra-linguistique et n'est pas inclus dans le signe.

Un point central est l'**arbitraire du signe** : rien ne justifie naturellement que l'idée d'« arbre » soit associée à la suite de sons [arbr]. Dans une autre langue, comme l'anglais, on dit « tree ».

1.3 Caractère systémique

Le signe ne vaut que par sa place dans le système.

- Le mot « chat » a un sens car il se distingue de « chien », « lion », « souris ».
- Si une langue ne possédait qu'un seul mot pour désigner tous les animaux domestiques, la valeur du signe serait différente.

La langue fonctionne donc comme un réseau : chaque signe acquiert sa valeur par contraste avec les autres.

2. Vocabulaire et lexique

2.1 Le vocabulaire

Le vocabulaire renvoie à l'ensemble des mots effectivement utilisés par un individu, un groupe social ou dans un texte. C'est une réalité concrète, observable.

Exemple : le vocabulaire d'un élève de 8 ans se limite à quelques milliers de mots, tandis qu'un écrivain en mobilise des dizaines de milliers.

2.2 Le lexique

Le lexique, en revanche, est l'ensemble des unités lexicales disponibles dans une langue donnée, indépendamment de l'usage personnel. Il est beaucoup plus vaste que le vocabulaire d'un locuteur.

Exemple : le mot « quignon » existe dans le lexique du français, mais de nombreux locuteurs ne l'emploient jamais dans leur vocabulaire courant.

2.3 Distinction

- **Vocabulaire** : usage effectif, limité, variable selon les individus.
- **Lexique** : ensemble théorique et global, incluant même des mots peu utilisés.

Cette distinction permet d'expliquer pourquoi certains locuteurs connaissent un mot sans jamais l'utiliser : il appartient au lexique, mais pas forcément à leur vocabulaire actif.

3.1 Définition

La lexicologie est une branche de la linguistique qui se concentre sur l'étude du lexique. Elle s'intéresse à l'organisation interne des mots, à leurs relations mutuelles et à leur évolution dans le temps.

Contrairement au dictionnaire, qui propose une liste de mots avec leurs définitions, la lexicologie adopte une démarche scientifique visant à comprendre comment les unités lexicales fonctionnent et s'articulent dans une langue.

3.2 Les relations lexicales

Les mots ne sont pas isolés : ils tissent entre eux de nombreuses relations sémantiques.

- **Synonymie** : deux mots proches par leur sens.

Exemple : « débiter » et « commencer ».

La synonymie est rarement parfaite, car des nuances existent selon le contexte.

- **Antonymie** : deux mots opposés par le sens.

Exemple : « chaud » et « froid ».

L'antonymie peut être complémentaire (« mort » vs « vivant ») ou graduelle (« grand » vs « petit » avec des degrés intermédiaires).

- **Hyponymie et hyperonymie** : relation d'inclusion.

Exemple : « tulipe » est un hyponyme de « fleur », qui est un hyperonyme.

- **Champ lexical** : ensemble de mots regroupés autour d'un même domaine.
Exemple : autour de la mer : « bateau », « vague », « marin », « plage », « mouette ».

Ces relations sont centrales pour comprendre comment les locuteurs organisent leur perception du monde à travers le langage.

3.3 Morphologie lexicale

La lexicologie s'intéresse aussi à la **formation des mots**. Trois grands procédés sont particulièrement étudiés :

1. La dérivation

Elle consiste à former un mot à partir d'un autre grâce à un préfixe ou un suffixe.
Exemple : « heureux » → « malheureux » (préfixe), « chanter » → « chanteur » (suffixe).

2. La composition

Elle associe deux mots ou plus pour en former un nouveau.

Exemple : « portemanteau », « chou-fleur », « tire-bouchon ».

3. Les emprunts

Les langues intègrent des mots étrangers.

Exemple : « parking », « week-end », « pizza ».

L'emprunt est un mécanisme courant qui reflète les contacts culturels et sociaux.

3.4 Lexicologie et dictionnaire

Le dictionnaire ne représente qu'une partie du lexique. Il sélectionne et décrit des mots, mais ne rend pas toujours compte de la vitalité réelle du lexique dans l'usage. La lexicologie, au contraire, cherche à comprendre les mécanismes internes du lexique, sans se limiter à l'inventaire.

Exemple : le dictionnaire enregistre « selfie » une fois son usage répandu. La lexicologie, elle, peut analyser plus tôt le processus de création et de diffusion du mot.

4. Approches complémentaires

4.1 Approche diachronique

Le lexique n'est pas figé. Il évolue selon les époques.

- Certains mots disparaissent : « damoiseau », « palefroi ».
- D'autres apparaissent : « numérique », « télétravail », « podcast ».

- D'autres encore changent de sens : « vilain », qui signifiait « paysan » au Moyen Âge, signifie aujourd'hui « méchant ».

La diachronie met donc en lumière la dynamique du lexique.

4.2 Approche synchronique

On peut également étudier le lexique **à un moment donné**, indépendamment de son évolution historique. C'est l'approche privilégiée par Saussure.

Elle permet de décrire la structuration du lexique tel qu'il est utilisé par une communauté à une époque précise.

Exemple : une analyse synchronique du français actuel mettra en évidence l'usage fréquent de termes liés au numérique (« application », « cloud », « connexion »), sans se soucier de leur histoire.

4.3 Variation lexicale

Le lexique varie selon différents critères :

- **Sociaux** : un adolescent dit « pote », un journaliste écrira « ami ».
- **Régionaux** : en France, on dit « pain au chocolat », dans le sud-ouest « chocolatine ».
- **Situationnels** : on emploie « automobile » dans un discours technique, « bagnole » dans une conversation familière.

Cette variation illustre la souplesse du lexique et son adaptation aux contextes.

4.4 Approches interdisciplinaires

Le lexique peut être étudié sous différents angles :

- **Sociolinguistique** : étude des différences de vocabulaire selon les milieux sociaux, les générations ou les régions.
- **Psycholinguistique** : étude de l'acquisition du lexique chez l'enfant et de son traitement mental chez l'adulte.
- **Pragmatique** : analyse de l'usage des mots en situation réelle, en tenant compte des intentions de communication.

Exemple : le mot « salut » n'a pas la même portée s'il est adressé à un ami ou à un professeur.

5. Exemples d'analyses lexicales détaillées

5.1 Champ lexical dans un texte littéraire

Texte :

« Le navire avançait lentement, les vagues s'élevaient et retombaient en écume, le vent sifflait dans les voiles, et les marins scrutaient l'horizon. »

Analyse :

On peut identifier ici un **champ lexical de la mer** : *navire, vagues, écume, vent, voiles, marins, horizon*.

Ce regroupement de termes crée une atmosphère marine et contribue à plonger le lecteur dans un univers précis.

L'analyse du champ lexical est utile pour comprendre les effets produits dans un texte littéraire, journalistique ou même publicitaire.

5.2 Étude d'un néologisme

Exemple : *selfie*.

- Origine : anglais (contraction de *self* + suffixe diminutif -ie).
- Apparition : années 2000, liée à la généralisation des smartphones.
- Diffusion : largement répandu dans le lexique du français courant dès les années 2010.
- Particularité : désigne une pratique sociale nouvelle (photo de soi prise avec un téléphone).

Analyse :

Ce mot illustre la capacité du lexique à intégrer de nouvelles réalités culturelles et technologiques. Il a été adopté rapidement, sans attendre de traduction française stable. Le terme « égoportrait » a été proposé mais reste marginal.

5.3 Variation lexicale selon le registre

Exemple : « voiture »

- **Automobile** → registre soutenu, technique.
- **Voiture** → registre courant.
- **Bagnole** → registre familier.
- **Caisse** → registre argotique.

Analyse :

Un même référent peut être désigné par plusieurs termes, chacun adapté à un contexte. Le choix lexical dépend de la relation entre les interlocuteurs et de la situation de communication.

5.4 Analyse diachronique : mots disparus et mots nouveaux

Exemple :

- *Damoiseau* : mot courant au Moyen Âge pour désigner un jeune noble. Il a progressivement disparu du vocabulaire courant.
- *Numérique* : mot moderne dont l'usage s'est généralisé à partir des années 1980 avec le développement de l'informatique.

Analyse :

Cette comparaison met en évidence l'évolution constante du lexique. Certains mots deviennent obsolètes car ils ne correspondent plus à des réalités sociales, tandis que d'autres apparaissent pour nommer des pratiques nouvelles.

5.5 Étude des relations lexicales

Mot de départ : « maison »

- **Synonymie** : « habitation », « demeure », « logis ».
- **Antonymie** : « extérieur » (par opposition à l'espace clos), ou « plein air ».
- **Hyponymes** : « villa », « chalet », « appartement », « cabane ».
- **Hyperonyme** : « bâtiment ».
- **Champ lexical** : autour de « maison » : *toit, mur, fenêtre, porte, chambre, salon, cuisine*.

Analyse :

Le mot « maison » ne peut être compris isolément. Il prend tout son sens à travers les relations qu'il entretient avec d'autres mots. Cette analyse illustre concrètement le caractère systémique du lexique.

5.6 Étude d'un mot polysémique

Exemple : « clé »

- Sens propre(concret) : objet qui permet d'ouvrir une serrure (« la clé de la porte »).
- Sens figuré : élément explicatif (« la clé du problème »).
- Sens technique : « clé USB », « clé de sol ».

Analyse :

Un même signifiant peut renvoyer à plusieurs signifiés. La polysémie est une ressource du lexique, mais elle peut aussi être source d'ambiguïtés, levées par le contexte.

5.7 Analyse d'un emprunt lexical

Exemple : *pizza*

- Origine : italienne.
- Intégration : adoptée dans de nombreuses langues.
- Adaptation : en français, le pluriel « pizzas » respecte la morphologie de la langue.

Analyse :

Les emprunts enrichissent le lexique et reflètent les contacts entre cultures. Certains s'adaptent pleinement (comme *pizzas*), d'autres gardent une forme proche de l'original (*week-end*).

5.8 Étude du lexique spécialisé

Exemple : vocabulaire médical

- Termes spécialisés : « arthrose », « céphalée », « endoscopie ».
- Usage courant : « mal de tête » pour « céphalée ».

Analyse :

Le lexique spécialisé fonctionne en parallèle du lexique courant. Certains termes passent progressivement du domaine savant au langage usuel, d'autres restent réservés aux spécialistes.

➤ Ces exemples montrent que l'analyse du lexique ne se limite pas à des définitions de mots. Elle implique de prendre en compte :

- Les regroupements (champs lexicaux),
- Les créations (néologismes),
- Les variations sociales et situationnelles,
- Les évolutions historiques (diachronie),
- Les emprunts et spécialisations,
- Les phénomènes de polysémie.

Ainsi, l'étude du lexique relie étroitement théorie linguistique et observation des pratiques réelles.

□ Conclusion

L'étude de la langue, du lexique et du signe permet de comprendre que :

- La langue est un **système structuré**, où chaque élément prend sens par ses relations avec les autres ;
 - Le vocabulaire correspond à l'usage effectif des mots par un locuteur, alors que le lexique désigne l'ensemble des mots disponibles dans une langue ;
 - La lexicologie propose une approche scientifique qui analyse la formation, les relations et l'évolution des mots ;
 - Le lexique est en mouvement constant : il s'adapte aux contextes sociaux, aux changements historiques et aux besoins de communication ;
- Les mots ne sont pas de simples étiquettes posées sur les choses, mais des unités intégrées dans un système vivant, traversé par l'histoire, la société et les usages individuels.

□ **Références bibliographiques indicatives**

- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale* (Vol. 1). Paris : Gallimard.
- Coseriu, E. (1977). *Principes de lexicologie structurale*. Paris : Klincksieck.
- Cruse, D. A. (1986). *Lexical semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., & Mével, J.-P. (2007). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (3^e éd.). Paris : Larousse.
- Greimas, A. J. (1966). *Sémantique structurale : recherche de méthode*. Paris : Larousse.
- Pottier, B. (1974). *Linguistique générale : théorie et description*. Paris : Klincksieck.
- Rey, A. (2005). *La lexicologie : lectures*. Paris : PUF.
- Saussure, F. de (1916/1972). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.